



**Comité de l'agriculture
Session extraordinaire**

**DÉCLARATION DE L'AMBASSADEUR VANGELIS VITALIS AU COMITÉ
DE L'AGRICULTURE EN SESSION EXTRAORDINAIRE**

16 novembre 2016

1 INTRODUCTION

1.1. Il s'agit de la quatrième réunion du Comité de l'agriculture en session extraordinaire dans le cadre du processus de l'après-dixième Conférence ministérielle de Nairobi que nous menons à Genève. Cette réunion a trois objectifs interdépendants:

- 1) me permettre de vous rapporter ce que j'ai entendu jusqu'ici lors des consultations que j'ai menées depuis notre dernière réunion, le 18 juillet;
- 2) vous permettre de discuter des questions que nous devons aborder, et de réfléchir aux options que différents Membres ont identifiées concernant la marche à suivre et à toute autre option qui pourrait apparaître; et
- 3) nous permettre de poursuivre notre processus de "définition par l'action" – et notamment de déterminer ce qui est pratique et plausible pour cette négociation.

1.2. L'ordre du jour distribué à tous les Membres le 13 octobre avant la présente réunion servira de cadre à nos discussions aujourd'hui.

1.3. Dans ce contexte, et comme de coutume, je vais maintenant vous présenter mon rapport sur les consultations que j'ai tenues jusqu'ici, s'agissant du *contexte* et du *fond*. Pour finir, je vous exposerai la marche à suivre que je propose en termes de *processus*.

2 CONTEXTE

2.1. Dans un souci de transparence, je tiens à préciser que le rapport que je vous présente aujourd'hui est basé sur 67 consultations bilatérales menées depuis la pause estivale. Ces consultations ont été complétées par des réunions avec plusieurs Groupes¹ qui ont pu me rencontrer et par une réunion tenue le 9 novembre à laquelle j'ai invité tous les coordonnateurs de Groupes.

2.2. Les consultations que j'ai menées, à la fois bilatéralement, avec les Groupes et avec les coordonnateurs de Groupes, m'ont été d'une aide précieuse pour préparer cette réunion et pour concentrer ma réflexion sur les questions que nous devons aborder collectivement.

2.3. J'ai été particulièrement encouragé de voir qu'il y a toujours un large accord, mais pas nécessairement un consensus, sur un ensemble d'*objectifs partagés pour nos négociations*, notamment les suivants:

- 1) l'agriculture devrait faire partie de tout résultat de la onzième Conférence ministérielle;

¹ Des demandes de réunions ont été présentées à tous les Groupes travaillant sur l'agriculture et des réunions ont eu lieu avec le Groupe de Cairns, le G-10 et les Membres relevant de l'article XII.

- 2) il faut donner suite aux attentes des Ministres, notamment telles qu'elles sont exprimées dans les décisions ministérielles pertinentes de Nairobi, dans la Déclaration ministérielle de Nairobi et à l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture;
- 3) il est difficile d'envisager un résultat sur l'agriculture à la onzième Conférence ministérielle en l'absence de progrès sur toutes les questions de Doha relatives à l'agriculture, ainsi que dans les autres domaines des négociations plus larges (c'est-à-dire sur les questions autres que l'agriculture), y compris l'AMNA, les services, les règles, le développement et les "nouvelles questions". Il est toutefois reconnu que les négociations dans les domaines autres que l'agriculture peuvent avancer à un rythme variable et peuvent aboutir à des résultats différents en termes de portée et d'ambition; et
- 4) les Membres cherchent toujours à éviter de polariser les débats dans le cadre de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture et sont conscients que cela risquerait d'entraîner une paralysie non seulement dans le domaine de l'agriculture mais aussi plus généralement.

2.4. Depuis nos réunions à Nairobi, j'ai identifié sept éléments contextuels pour ces négociations, auxquels les Membres se sont référés au cours de mes consultations. Ces éléments, qui font toujours clairement partie de votre réflexion, sont les suivants: *l'impact d'une protection commerciale croissante²; la progression des accords commerciaux préférentiels; la façon dont nous pouvons réaliser les Objectifs de développement durable de l'ONU; le rôle des Conférences ministérielles bisannuelles; les inconnues connues; les implications pour les réformes politiques intérieures et le soutien au système commercial multilatéral.*

2.5. Toutefois, au cours de mes dernières consultations, il est apparu que cinq éléments contextuels très spécifiques, dont deux sont nouveaux, sont au centre de la réflexion des Membres:

- 1) **L'engagement des Ministres:** Depuis notre dernière réunion, le Ministre norvégien des affaires étrangères a organisé une réunion informelle d'un groupe de Ministres à Oslo, les 21 et 22 octobre. Le but de cette réunion était de permettre aux Ministres d'examiner une série de questions relatives aux négociations plus larges, y compris l'agriculture. Le résumé de la discussion, établi par le Président sous sa propre responsabilité, indique ce qui suit:

"Les Ministres étaient généralement d'accord pour dire que les travaux supplémentaires à mener avant la onzième Conférence ministérielle, centrés sur le développement, porteraient notamment sur des éléments du soutien interne dans l'agriculture sur la base des notifications mises à jour, sur la solution permanente prévue dans le mandat concernant la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire et sur les autres tâches prévues dans le mandat de Nairobi."³

Les Ministres réunis à Oslo ont aussi indiqué clairement qu'ils s'attendaient à ce que les résultats "soient obtenus graduellement, par étapes, du moins à court terme". Les Ministres ont rappelé qu'il avait été convenu à Nairobi que toutes les questions de Doha restaient sur la table et ont appelé l'attention sur les questions bien connues pour lesquelles il faudra probablement plus de temps pour obtenir des résultats. Il s'agit notamment des questions suivantes: poursuite de la réforme dans l'agriculture; accès aux marchés dans le domaine de l'AMNA; agriculture et services. Les Ministres ont aussi indiqué clairement qu'ils souhaitent continuer à participer directement aux négociations, notamment à l'occasion de la ministérielle prévue à Davos, à Paris et éventuellement lors d'une réunion supplémentaire en septembre 2017 avant la Conférence ministérielle à Buenos Aires. Je pense que ce niveau d'engagement et d'interaction des Ministres est très important, en particulier pour l'agriculture où bon nombre des questions que nous traitons ont pour eux une importante dimension

² Voir en particulier le rapport détaillé disponible à l'adresse suivante: https://www.wto.org/english/news_e/news16_e/trdev_09nov16_e.htm.

³ Le résumé de la discussion établi par le Ministre norvégien des affaires étrangères est disponible à l'adresse suivante: https://www.wto.org/english/news_e/news16_e/dgra_21oct16_e.htm.

d'économie politique. Enfin, je tiens à ajouter que l'Argentine, qui accueillera la onzième Conférence ministérielle, avait deux Ministres à Oslo. Ces Ministres ont indiqué clairement qu'"il serait impossible d'être à Buenos Aires et de ne pas obtenir de résultat sur l'agriculture".

- 2) **Engagement plus grand des parties prenantes du secteur privé:** Je suis heureux de dire qu'il y a eu un net regain d'intérêt pour nos négociations de la part des parties prenantes. À cet égard, j'ai rencontré plusieurs groupes non gouvernementaux travaillant dans le domaine de l'agriculture, notamment l'Organisation mondiale des agriculteurs, la Fédération laitière internationale, les dirigeants agricoles du Groupe de Cairns ainsi que des groupements d'acteurs agricoles de nombreux Membres et des organisations représentatives du monde agricole. Ces réunions m'ont été extrêmement utiles et je continue à saluer les approches et les manifestations d'intérêt de ce genre. Ce niveau d'intérêt contraste vivement avec la situation qui existait avant la Conférence ministérielle de Nairobi l'an dernier. Cela indique à mon avis que nous avons peut-être commencé à insuffler de nouveau aux parties prenantes agricoles l'idée que l'OMC est encore importante pour elles. C'est ainsi que bon nombre de ceux que j'ai rencontrés ont chaleureusement salué les résultats de Nairobi, notant qu'ils auraient un effet positif sur les prix et réduiraient l'incertitude. À cet égard, j'ai aussi noté avec satisfaction les divers engagements⁴ et la cohérence accrue entre les parties prenantes. Récemment, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Fédération laitière internationale, par exemple, sont convenues de travailler ensemble pour contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable de l'ONU.⁵ J'ai eu aussi l'honneur d'être invité à présenter des informations sur l'état actuel de nos négociations à la Conférence annuelle de la Fédération laitière internationale et, tout récemment, devant les dirigeants agricoles du Groupe de Cairns.
- 3) **Les inconnues connues:** J'ai rappelé précédemment que les Membres réfléchissaient à l'impact probable, sur nos négociations, du résultat du récent référendum au Royaume-Uni, à quoi j'ajouterais maintenant les résultats de la récente élection aux États-Unis. En outre, de nombreux Membres étudient l'effet potentiel du lancement d'une procédure de règlement des différends par un Membre au sujet d'un aspect particulier du soutien interne à l'agriculture d'un autre Membre. Les Membres réfléchissent aussi aux implications pour nos négociations des processus de ratification de deux grands accords commerciaux préférentiels – l'Accord commercial entre le Canada et l'Union européenne et l'Accord de partenariat transpacifique.
- 4) **Objectifs de développement durable de l'ONU:** J'ai été heureux de voir qu'un nombre croissant de Membres s'intéressent à la question de savoir comment faire en sorte que les négociations sur l'agriculture à l'OMC contribuent à la réalisation des Objectifs de développement durable de l'ONU. Ces objectifs, fixés au niveau des dirigeants, contiennent plusieurs engagements ayant un rapport direct avec nos négociations. Nombre d'entre vous ont dit, par exemple, qu'ils craignaient qu'en l'absence de progrès il soit difficile de réaliser l'Objectif 2 qui met l'accent sur la nécessité de "corriger et prévenir les restrictions et distorsions commerciales sur les marchés agricoles mondiaux".⁶ Comme je le rappelle sans cesse aux Membres, vous avez déjà obtenu un résultat sur un élément particulier de la cible de l'Objectif 2 – celui qui a trait à l'élimination des subventions aux exportations agricoles. Nous devons maintenant obtenir des résultats sur le reste.
- 5) **Interface entre les négociations dans le cadre de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture et les considérations de politique intérieure:** De nombreux Membres ont attiré mon attention sur le fait qu'ils attachaient beaucoup d'importance à un engagement actif et dynamique dans le cadre de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture pour signaler leur intention de produire des résultats à la onzième Conférence ministérielle à Buenos Aires. Ils espèrent que cela

⁴ Voir en particulier: <http://www.dairydeclaration.org/>.

⁵ Voir, par exemple: "http://mobile.dairyreporter.com/Manufacturers/IDF-and-FAO-sign-Dairy-Declaration-of-Rotterdam-at-summit?utm_source=newsletter_daily&utm_medium=email&utm_campaign=20-Oct-2016&c=BydH89pJr2khDJbYWhVTqvXTnqVcxma6&p2".

⁶ Voir en particulier: <http://www.un.org/sustainabledevelopment/hunger/>.

éclairera la réflexion des Membres sur leurs cadres de politique intérieure, notamment sur leurs cadres de politique agricole futurs.

3 QUESTIONS DE FOND

3.1. À notre réunion du 18 juillet, puis à la réunion des Chefs de délégation du 25 juillet et à la réunion du Conseil général qui a suivi, j'ai fait part de mon sentiment très net que les Membres étaient en train de passer de la réflexion à l'action dans ces négociations. J'ai dit aussi que nous étions parvenus à un tournant important.

3.2. Ma dernière série de consultations avant la présente réunion a confirmé ce sentiment – comme l'ont fait aussi les Ministres à la miniministérielle informelle d'Oslo les 21 et 22 octobre.

3.3. Avant d'aborder le fond de nos négociations, permettez-moi de rappeler aux Membres que, comme l'ont prescrit nos Ministres à Nairobi, les négociations sur la détention de stocks publics et le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) auront lieu dans le cadre de sessions spécifiques de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture. Nous aborderons donc cette semaine la question de la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire et celle du mécanisme de sauvegarde spéciale le 17 novembre. Vous aurez aussi noté que la sixième discussion spécifique sur les aspects commerciaux du coton se tiendra le 23 novembre.

3.4. Permettez-moi maintenant de vous donner un bref aperçu de ce que me disent les Membres concernant les questions visées au paragraphe 31 de la Déclaration de Nairobi, c'est-à-dire le soutien interne, l'accès aux marchés et la concurrence à l'exportation, ainsi que d'autres questions abordées lors de mes consultations bilatérales et en groupes.

3.5. Cinq aspects interdépendants sont en jeu: soutien interne et coton; notifications; accès aux marchés; concurrence à l'exportation; autres questions, y compris les restrictions à l'exportation et les questions SPS.

3.1 Soutien interne et coton

3.6. L'écrasante majorité des Membres continue de juger prioritaire l'obtention à Buenos Aires d'un résultat sur le soutien interne en général et sur le coton en particulier. Je n'ai décelé aucun changement dans la détermination des Membres à l'égard de cette partie des négociations ni dans l'intensité de l'intérêt qu'ils y portent. J'ai même été plutôt frappé par le degré accru de coordination et de cohérence des messages qui m'ont été adressés lors de mes consultations et plus généralement par la quasi-totalité des grands groupes participant à cet aspect de la négociation, en particulier le Groupe des PMA, le Groupe ACP, le Groupe africain, le Groupe de Cairns et le groupe C-4. Tous ces groupes étaient représentés à Oslo et je les ai rencontrés, eux ou leurs coordonnateurs, pour préparer cette réunion. Leur message à tous concernant le soutien interne et le coton était qu'il s'agissait d'une priorité pour Buenos Aires, ne serait-ce, comme l'a dit un Ministre, que pour leur "potentiel de développement et de réduction de la pauvreté".

3.7. Je relève également que, en ce qui concerne le coton, le groupe Coton-4 s'est réuni au niveau ministériel à Bamako et a fait une déclaration importante – laquelle doit être je crois distribuée sous peu aux Membres et qui, entre autres choses: i) demande la mise en œuvre de la Décision sur le coton prise lors de la dixième Conférence ministérielle, y compris en ce qui concerne les subventions à l'exportation et l'accès aux marchés; ii) demande aux Membres de l'OMC d'œuvrer à l'élimination du soutien interne pour le coton; iii) exhorte les Membres à garder à l'esprit les besoins spécifiques des PMA; et iv) encourage les partenaires de développement à soutenir la réforme de la filière coton et les efforts du C-4 dans le domaine des exportations.⁷ Les discours et déclarations que le Directeur général a récemment prononcés à l'occasion de cette Ministérielle du groupe C-4 à Bamako soulignent son engagement continu à cet égard et il ne fait aucun doute que de nombreux Membres appuient son appel en faveur d'un résultat dans ce domaine.⁸ À ce sujet, j'ai relevé aussi aux réunions ministérielles d'Oslo que plusieurs Ministres n'ayant pas d'intérêt commercial particulier pour le coton ont dit clairement qu'il était difficile d'imaginer un résultat sur le soutien interne en l'absence d'un résultat sur le coton.

⁷ La Déclaration de Bamako sera disponible prochainement.

⁸ Les remarques sur le coton faites par le Directeur général de l'OMC à Bamako sont disponibles à l'adresse suivante: https://www.wto.org/french/news_f/spra_f/spra143_f.htm.

3.8. Pour ce qui est du fond, un trait caractéristique de cette dernière série de consultations a été le fait que les Membres ont dialogué avec moi à un niveau de détail auparavant absent. C'est ainsi que plusieurs Membres et la plupart des groupes ont indiqué ce qu'ils peuvent accepter ou non et ont dit aussi attendre de nouvelles propositions spécifiques, en particulier en ce qui concerne le soutien interne, mais aussi le coton. Les questions que nous avons utilisées pour cadrer la série de réunions de juillet ont été utiles à cet égard, de même que les réponses que les Membres ont fournies à ces questions.

3.9. Objectivement, par rapport à la situation que je décrivais à notre réunion de mai de cette année, on est passé à la vitesse supérieure. En particulier, le processus que j'ai entrepris avant notre réunion de juillet s'est intensifié. Cela s'est traduit concrètement par les nouvelles communications reçues avant notre réunion d'aujourd'hui, lesquelles ont été présentées par le Brésil, l'Argentine, le Chili, la Colombie, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay (JOB/AG/72/Add.1); par l'Argentine, l'Australie, la Colombie, la Nouvelle-Zélande, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay et le Viet Nam (JOB/AG/83); et par le Groupe ACP concernant sa position sur les éléments en vue de négociations concrètes sur le soutien interne à l'agriculture pour des résultats en faveur du développement à l'Organisation mondiale du commerce (JOB/AG/87).

3.10. Je continue d'estimer que le nombre important de questions et de communications distribuées par les Membres ces six derniers mois témoigne de la détermination de tous de dialoguer sur la question du soutien interne et, plus particulièrement, sur ce qui est faisable pour les réunions de Buenos Aires.

3.11. Comme je l'ai indiqué à la réunion des Chefs de délégation⁹ avant la pause d'été, la question qui se pose toutefois reste aussi complexe que jamais.

3.12. La problématique est double: i) il est clair que, bien que la grande majorité des Membres soit en faveur d'un résultat sur le soutien interne, plusieurs Membres importants dont la participation à tout résultat est indispensable font état de difficultés à cet égard, et ii) nous ne savons pas encore précisément quelle devrait être la teneur ou la forme d'un résultat sur le soutien interne à la onzième Conférence ministérielle.

3.13. Malgré ces difficultés, un certain nombre d'approches intéressantes et parfois nouvelles ont été proposées. Il a notamment été suggéré d'imposer de nouveaux "plafonds" sur le soutien ayant des effets de distorsion des échanges – par le biais d'une nouvelle limite générale ou en utilisant les éléments et disciplines existants dans l'Accord sur l'agriculture.

3.14. Il y a aussi ce que j'appellerais d'anciens éléments "nouveaux" (tels que les disciplines par produit). Il y a enfin un certain nombre d'éléments véritablement "nouveaux" tels que les disciplines liées aux exportations et, dans le cadre de mes consultations bilatérales, j'ai entendu évoquer d'autres approches intéressantes, concernant par exemple l'extension des niveaux *de minimis* à tous les Membres en y incluant la MGS.

3.15. Cela dit, certains Membres ont clairement émis des doutes sur la faisabilité de nombre de ces approches.

3.16. Par ailleurs, l'uniformisation des règles du jeu reste essentielle pour de nombreux Membres mais nous n'avons pas encore tout à fait déterminé comment y parvenir. Certains Membres m'ont rappelé que, de leur point de vue, les négociations devraient avant tout mettre l'accent sur les mesures globales du soutien (MGS). Cela contribuerait selon eux à l'uniformisation des règles du jeu. D'autres Membres ont un point de vue plus large mais il est clair qu'il s'agit là d'une ligne de démarcation nette dans nos négociations.

3.17. Comme par le passé, de nombreux groupes – comme le Groupe des PMA et le Groupe ACP – s'inquiètent de l'impact du soutien interne sur les produits spécifiques présentant pour eux un intérêt, ainsi que sur leurs propres marchés intérieurs en termes de volatilité des prix, de poussées d'importations, de moyens de subsistance en milieu rural, etc.

⁹ Voir en particulier le document JOB/AG/81 du 25 juillet 2016.

3.18. Les Membres relevant de l'article XII souhaitent toujours que soient reconnus les efforts qu'ils ont faits pendant leur processus d'accession à l'OMC, bien que leurs approches diffèrent parfois concernant ce que cela signifie précisément et qu'une solution unique ne soit pas nécessairement adaptée aux réalités actuelles.

3.19. Un autre groupe de Membres a des préoccupations défensives importantes concernant certains éléments en cours d'élaboration. Ils soutiennent que certaines approches risquent de sous-estimer l'importance de la proportionnalité, entre autres.

3.20. Certains Membres – indépendamment de leur position sur le soutien interne ou sur l'agriculture plus généralement – ont fait observer qu'il fallait un meilleur équilibre tant dans les négociations sur l'agriculture que plus généralement dans les négociations sur l'AMNA, les services, les règles et les nouvelles questions. Ils pensent que ce n'est pas encore le cas et cela influe sur les approches de certains.

3.21. Et il va sans dire que le traitement spécial et différencié continue de revêtir une importance cruciale.

3.2 Notifications

3.22. Je suis déçu d'avoir à soulever une nouvelle fois la question des notifications concernant le soutien interne. Il est clair que nous continuons de manquer de renseignements essentiels sur ce que de nombreux Membres font précisément pour soutenir leurs agriculteurs.

3.23. Ceux d'entre vous que j'ai rencontrés au niveau bilatéral connaissent mes préoccupations à cet égard. J'ai été très direct avec les Membres au cours de mes consultations bilatérales et j'ai fait preuve de la même franchise dans mes réunions avec les groupes. Il est donc tout à fait justifié que j'en fasse autant maintenant.

3.24. Il est difficile de savoir quoi dire lorsque, dans une organisation qui compte 164 Membres, 27 seulement ont présenté des données couvrant la période allant jusqu'en 2015. Seulement deux d'entre eux sont des Membres développés. En d'autres termes, cela signifie que 106 Membres (l'UE comptant comme 1) n'ont pas respecté leurs engagements en matière de notification.

3.25. Si nous adoptons une interprétation plus généreuse du délai de notification, 36 Membres plus 4 Membres ayant accédé récemment peuvent être considérés comme à jour dans leurs notifications jusqu'en 2014. Seulement quatre d'entre eux sont des Membres développés – l'Australie, la Fédération de Russie, la Norvège et la Nouvelle-Zélande.

3.26. Les autres Membres qui sont à jour sont des Membres en développement, dont plusieurs Membres moins avancés. Parmi eux et dans le contexte de nos négociations, seuls le Brésil et l'Argentine sont de grands exportateurs de produits agricoles.

3.27. En d'autres termes, cela signifie toujours que 97 Membres (l'UE comptant comme 1) – c'est-à-dire la majorité des Membres de l'Organisation – ne sont pas à jour dans leurs notifications.

3.28. En outre, les Membres seront aussi préoccupés que je l'ai été d'apprendre que 29 Membres n'ont jamais présenté de notification sur le soutien interne. Dix autres Membres n'ont pas présenté de notification ces 15 dernières années (c'est-à-dire depuis 2002). Cela signifie que près d'un quart des Membres de l'OMC n'a pas pris la peine de présenter de notification au cours des 15 années écoulées ou n'a jamais jugé bon de le faire.

3.29. Pour ce qui est des Membres qui sont de grands exportateurs de produits agricoles ou d'importants importateurs de produits agricoles ou les deux, il y a des nuances, mais le fait est qu'aucun n'est à jour dans ses notifications. Plus précisément, deux d'entre eux n'ont présenté des notifications que jusqu'en 2013 et les notifications des deux autres Membres remontent à 2010, même si l'une d'elles inclut des renseignements partiels pour 2011.

3.30. Permettez-moi de répéter une évidence, cette situation est tout simplement inacceptable. Je constate avec satisfaction que la question a aussi été évoquée au Comité de l'agriculture où le manque de notifications à jour est aussi un problème.

3.31. Plus simplement, le problème auquel nous nous heurtons dans les négociations est que nous risquons de négocier dans le noir ou au mieux dans la pénombre. Il y a donc un risque d'erreur – une erreur qui pourrait profiter à certains et pénaliser d'autres. C'est évidemment une situation fâcheuse dont personne ne veut.

3.32. Comme je l'ai déjà fait dans mes discussions bilatérales et en groupes, j'encourage vivement les Membres à contacter leurs capitales pour rectifier l'état alarmant de leurs notifications et ce de toute urgence.

3.33. Le Secrétariat est là pour vous aider si vous avez des questions à ce sujet.

3.34. Je voudrais aussi signaler que plusieurs Membres ont évoqué avec moi la possibilité d'introduire des incitations et peut-être des pénalités pour les Membres qui ne sont pas à jour dans leurs notifications. Ces Membres ont avancé plusieurs propositions, notamment un délai de grâce et l'examen plus approfondi des mesures visant les Membres ayant des arriérés financiers.

3.3 Accès aux marchés

3.35. Les consultations que j'ai menées avant les réunions de mai et de juillet ont semblé indiquer que les négociations sur l'accès aux marchés restaient une priorité pour de nombreux Membres. J'ai également signalé que certains d'entre vous avaient abordé, avec moi et avec d'autres Membres, des questions spécifiques qui suscitaient votre intérêt.

3.36. Au cours des consultations que j'ai menées depuis juillet, et en particulier depuis la ministérielle que l'OMC a tenue à Oslo, la situation a considérablement évolué sur ce volet de nos négociations. Pour être précis, il y a eu un regain d'intérêt pour les négociations sur l'accès aux marchés dans l'agriculture. Le nombre de Membres ayant soulevé la question de l'accès aux marchés avec moi, bilatéralement, a été plus élevé que jamais. Plusieurs ont indiqué qu'une avancée sur l'accès aux marchés pourrait les aider à encourager une évolution de la position de leur pays sur le soutien interne.

3.37. Je ne voudrais pas forcer le trait – le nombre de Membres ayant un intérêt pour l'accès aux marchés n'est pas comparable au nombre de ceux qui ont un intérêt pour des résultats sur le soutien interne. Pour autant, toutefois, cette série de consultations a montré qu'un groupe de Membres plus important qu'auparavant – en tous les cas depuis la réunion ministérielle de Nairobi – manifestait un intérêt pour ce volet de nos négociations.

3.38. De fait, plusieurs Membres ont clairement indiqué qu'ils travaillaient sur des éléments et des questions spécifiques liés à l'accès aux marchés et qu'ils comptaient expliciter ce qu'ils pensent dans les prochains mois, en commençant à la réunion d'aujourd'hui.

3.39. Les Membres qui ont exprimé un intérêt pour l'accès aux marchés ont identifié des thèmes tels que: la progressivité, la simplification, les crêtes tarifaires, les produits tropicaux ainsi que la sauvegarde spéciale pour l'agriculture. De nombreux Membres continuent aussi d'encourager la conversion des taux non *ad valorem* en taux *ad valorem* et la consolidation de tous les taux non consolidés restants.

3.40. Certains Membres continuent de manifester un intérêt à la fois pour des abaissements tarifaires réels et pour des modifications à apporter aux contingents tarifaires, y compris la libéralisation des procédures d'administration et aussi une évolution s'agissant des contingents tarifaires eux-mêmes.

3.41. Plusieurs Membres ont clairement indiqué que s'ils devaient s'engager sur la question de l'accès aux marchés, les produits spéciaux devraient faire partie de toute négociation de réduction tarifaire. De façon plus générale, je ferai remarquer que de nombreux Membres ont souligné que, malgré la multiplication des accords commerciaux régionaux, il restait très important de créer des conditions égales au niveau multilatéral.

3.42. L'une des idées qui a de nouveau été évoquée dans mes entretiens bilatéraux est la question de savoir s'il pourrait être utile d'envisager un compromis entre les niveaux d'ambition individuels en matière d'accès aux marchés et de soutien interne. D'autres Membres toutefois se sont montrés quelque peu réticents à l'idée d'établir une telle relation.

3.43. Dans l'ensemble, le message que je voudrais vous faire passer est le suivant: même si cette question n'a pas un degré de priorité aussi élevé que le soutien interne – volet sur lequel il reste largement admis qu'il est nécessaire de parvenir à un résultat, sinon à un consensus –, l'accès aux marchés intéresse maintenant plus de Membres qu'avant et pendant la réunion de juillet de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture.

3.44. Je me félicite à cet égard des contributions présentées par le Paraguay, l'Argentine, l'Australie, la Colombie, le Pérou, l'Uruguay et le Viet Nam (JOB/AG/84) sur l'excédent tarifaire; par le Paraguay, l'Argentine, l'Australie, le Chili, la Colombie, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, le Pérou, l'Uruguay et le Viet Nam sur la sauvegarde spéciale pour l'agriculture (JOB/AG/85); par l'Uruguay, l'Argentine, l'Australie, la Colombie, le Costa Rica, la Nouvelle-Zélande, le Paraguay et le Pérou intitulée "Nouvelle réflexion sur les problèmes les plus fréquents concernant l'agriculture" (JOB/AG/86), ainsi que de la présentation par le Costa Rica d'une note technique sur l'évolution récente du commerce des produits agricoles tropicaux (RD/AG/54).

3.45. Je note aussi que le Secrétariat a mis à jour et révisé sa note du 20 décembre 2004 sur la sauvegarde spéciale pour l'agriculture (TN/AG/S/29). J'ai demandé au Secrétariat de présenter brièvement ce document pendant notre réunion.

3.4 Concurrence à l'exportation

3.46. Il s'agit peut-être du seul volet de la négociation où il n'y a pas eu de changement perceptible des positions depuis juillet, et même depuis la Conférence ministérielle de Nairobi.

3.47. La poursuite des négociations sur la *concurrence à l'exportation* continue de présenter un intérêt pour un petit groupe de Membres.

3.48. Il est vrai toutefois que la plupart des Membres continuent d'accorder à cette question un faible degré de priorité dans le cadre des travaux prévus au paragraphe 31 de la Déclaration ministérielle de Nairobi. En fait, plusieurs Membres ont clairement dit pendant mes consultations bilatérales qu'ils ne pensaient pas que la concurrence à l'exportation était "une question en suspens", comme certains l'avaient indiqué. Ils pensent que les négociations ont été menées aussi loin que possible à Nairobi et que ce domaine détourne l'attention des autres questions comme le soutien interne et l'accès aux marchés, sur lesquelles la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture devrait se concentrer.

3.49. Comme je l'ai dit aux réunions précédentes, de mon point de vue, la situation est claire. Les Ministres nous ont donné des instructions sur ce point: le paragraphe 31 de la Déclaration de Nairobi indique explicitement que les négociations doivent se poursuivre en ce qui concerne les trois piliers de l'agriculture, y compris la concurrence à l'exportation. Cet aspect des négociations reste un élément légitime de notre programme de négociation. Il appartient toutefois à l'ensemble des Membres de déterminer la direction que nous devrions prendre et j'encourage ceux pour lesquels ce volet des négociations présente un intérêt à faire des propositions en vue de ces négociations.

3.5 Autres questions

3.50. Comme je l'ai indiqué dans mes rapports depuis les réunions ministérielles de Nairobi l'année dernière, les Membres continuent de manifester un intérêt pour ce que j'ai appelé les "Autres questions". À ce stade du processus, il s'agit des *restrictions à l'exportation* et des *questions SPS* – c'est-à-dire les deux éléments le plus fréquemment abordés pendant mes consultations.

3.51. Dans le passé, et la dernière fois en juillet, les Membres m'ont aussi fait part de leur intérêt pour les normes privées pour les produits agricoles, les disciplines relatives aux subventions aux biocarburants et à la bioénergie, ainsi que les indications géographiques. Depuis le mois de juillet

jusqu'à la réunion d'aujourd'hui, j'ai toutefois moins entendu parler de ces questions qu'auparavant.

3.52. En ce qui concerne les *restrictions à l'exportation*, la série de questions présentées par Singapour en vue d'accroître la transparence, y compris s'agissant des notifications des restrictions à l'exportation (JOB/AG/77), continue d'attirer l'attention et de susciter l'intérêt. Notre discussion de juillet a permis de cerner les questions que nous devons examiner à cet égard.

3.53. Il ressort à nouveau des consultations bilatérales que j'ai menées depuis juillet à ce sujet qu'il est largement admis qu'un résultat pourrait être envisageable à Buenos Aires, mais pas encore un consensus.

3.54. Bien que de nombreux Membres restent disposés à envisager des engagements en vue d'améliorer la transparence et la notification, plusieurs continuent d'avoir des réserves à l'égard de ce qu'ils considèrent être des engagements additionnels en matière de notification. Certains Membres m'ont également dit qu'ils craignaient que ce ne soit que "la pointe visible de l'iceberg" et qu'en fait ce qui était envisagé n'était que la première phase d'un processus qui aboutirait à des disciplines effectives. C'est un point qui inquiète manifestement certains Membres qui en ont fait une question spécifique dans mes consultations bilatérales.

3.55. Je devrais aussi noter que, à Oslo et au cours de mes consultations bilatérales, certains Membres se sont déclarés en faveur d'un résultat sur les restrictions à l'exportation à la onzième Conférence ministérielle dans le cadre d'un paquet plus large sur l'agriculture. À cet égard, ils ont aussi toutefois clairement indiqué qu'ils ne soutiendraient pas un tel résultat si c'était le seul qui devait être obtenu à Buenos Aires dans le domaine de l'agriculture.

4 PROCESSUS

4.1. Vous ne serez pas surpris d'apprendre que mon approche sur le processus de nos négociations continue de s'appuyer sur les quatre principes interdépendants que j'ai proposés à notre dernière réunion, à savoir: *parallélisme, engagement sans a priori, absence de présomptions et transparence*.

4.2. Tout Membre auquel ces termes et le sens que je leur donne ne seraient pas familiers est invité à consulter la déclaration que j'ai faite à la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture de mai, qui est disponible sur le site Web de l'OMC. J'ai également l'intention de mettre prochainement la déclaration que je fais aujourd'hui sur le site Web de l'OMC.

4.3. Pour ce qui est de l'avenir, des réunions sont prévues dans le cadre des sessions spécifiques sur la détention de stocks publics et le mécanisme de sauvegarde spéciale.

4.4. À la suite de ces réunions, j'encourage les Membres à intensifier leurs discussions – au niveau bilatéral et en groupes. Rien ne peut remplacer cela.

5 CONCLUSION

5.1. En conclusion, le niveau d'engagement pendant cette discussion et, donc, l'état de nos négociations me paraissent encourageants. L'engagement affiché aujourd'hui, en particulier sur les questions du soutien interne et de l'accès aux marchés, a confirmé l'évaluation que j'ai faite sur la base de mes consultations bilatérales et des réunions avec les Groupes, à savoir que la très grande majorité des Membres continuent de vouloir obtenir un résultat sur le soutien interne pour Buenos Aires. Ce en quoi précisément il consistera n'est pas très clair, mais l'ensemble des communications et des interventions faites montre que sur le volet du soutien interne, il y a beaucoup d'éléments "sur la table". Il appartient maintenant aux Membres de trouver les moyens d'aborder les sensibilités bien connues – dont beaucoup ont été réitérées aujourd'hui – et de trouver un moyen d'aller de l'avant. En ce qui concerne l'accès aux marchés, cette réunion a montré aussi que l'intérêt était bien plus élevé qu'avant pour ce volet de la négociation et que l'on changeait de vitesse. C'est une bonne nouvelle même s'il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à un résultat pouvant faire l'objet d'un consensus. En ce qui concerne le soutien interne, je suis toutefois encouragé par le grand nombre de communications qui seront une base utile pour notre processus de "définition par l'action".

5.2. En définitive, j'ai prêté une oreille attentive aux Membres, à la fois dans les réunions avec les Groupes, pendant mes consultations bilatérales et, bien sûr, à cette réunion de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture. Il me semble que nous sommes en mesure d'identifier un ensemble commun de huit principes directeurs pour les résultats de la onzième Conférence ministérielle. Ainsi, tout résultat dans tout domaine où nous pouvons parvenir à un accord doit être:

- 1) transparent au final et dans la négociation;
- 2) pertinent pour le développement;
- 3) clair et simple à comprendre;
- 4) pratique et réalisable;
- 5) effectif;
- 6) proportionné;
- 7) le fruit d'une évolution et non d'une révolution, c'est-à-dire graduel; et
- 8) une étape vers un engagement plus poussé sur la réforme de l'agriculture.

5.3. Pour l'heure, je peux vous assurer de nouveau que je compte faire avancer notre processus avec toute la prudence et l'attention qui s'imposent, selon une démarche de définition par l'action, qui s'appuiera toujours sur les quatre principes que j'ai énoncés à notre dernière réunion. Comme toujours, soyez sûrs que je mènerai ces travaux de concert avec les Membres et vous ferai régulièrement rapport de la même manière qu'aujourd'hui dans un esprit de transparence et d'équité.
